

Élections UniCA 2023

Listes « *Service Public & Démocratie Universitaire* »

Composées de personnes syndiquées et non-syndiquées, ces listes sont soutenues par les sections syndicales locales de la FSU (SNASUB, SNCS, SNEP, SNES, SNESUP), de SUD-Éducation et par la CGT FERC Sup 06

Contexte national : contre le désengagement accablant de l'État

Les propos de notre profession de foi de 2019 sont hélas toujours d'actualité : le budget de l'enseignement supérieur par étudiant·e continue de baisser et le désengagement de l'État de s'aggraver. Nous sommes toujours plus éloigné·es des engagements de la Convention européenne de Lisbonne, signée en 2000, qui fixait pour objectif aux États de consacrer 1% du PIB à la recherche publique à partir de 2010. La dépense intérieure de recherche et développement des administrations (DIRDA) était de 0,74% du PIB en 2022, soit à son niveau le plus bas depuis vingt ans ! Concrètement, les universités sont exsangues, le GVT (glissement vieillissement technicité) n'est pas compensé, pas plus que l'augmentation du point d'indice ou la prime au pouvoir d'achat. Le fonds de roulement d'UniCA chute de 26M€ (soit environ 28 jours de fonctionnement) en 2020, à 15,5M€ (environ 18 jours) en 2023.

Dans ce contexte, nous avons plus que jamais besoin d'élus qui nous représentent et d'une présidence engagée, à l'écoute de ses personnels et de ses étudiant·es, revendicative à l'égard du Ministère et capable d'associer d'autres universités à ses demandes.

Transition écologique : un impératif

L'une des missions prioritaires de tout établissement universitaire doit être de sensibiliser, former, accompagner l'ensemble de son personnel et de ses étudiant·es dans la transition écologique et sociale, l'une n'allant pas sans l'autre. **Nous souhaitons en conséquence qu'UniCA ratifie enfin l'accord de Grenoble¹ et se dote d'un·e vice-président·e de plein exercice**, accompagné·e d'une direction fonctionnelle, qui aura pour mission de veiller à ce que tous les arbitrages, notamment pédagogiques, scientifiques, budgétaires ou fonciers, tiennent compte de l'impact social et environnemental, afin d'être en cohérence avec la stratégie nationale bas carbone et l'engagement européen de baisse des émissions.

Service public de formation et de recherche : revenir aux fondamentaux

Au lieu de nous définir, comme l'a décidé la présidence actuelle, par « la marque Université Côte d'Azur » ; au lieu de poursuivre le déploiement de Diplômes d'Établissement (DE) payants avec la soutenabilité financière comme seul critère pour juger de l'opportunité de leur création, avec le risque que ce critère devienne dominant pour l'ensemble de nos diplômés ; au lieu encore de recruter sur des chaires de professeur junior au statut fragile qui induisent une concurrence déséquilibrée entre les personnels, il est impératif de remettre **la notion de service public de formation et de recherche au cœur de notre Université.**

Malgré l'austérité budgétaire, la recherche de financement ne doit pas être une fin en soi. Chacun·e doit pouvoir se consacrer pleinement à l'exercice des missions fondamentales au service de l'enseignement et voir son travail reconnu à sa juste valeur. S'agissant des formations proposées aux étudiant·es, **nous souhaitons ramener les onze « masters payants IDEX »² dans le giron des diplômes nationaux bénéficiant de droits d'inscription standards.**

Fonctionnement d'UniCA : vers plus de simplicité de démocratie et de transparence

Services centraux. Le dernier rapport HCÉRES souligne que notre administration centrale se caractérise par une multiplication des structures dont l'articulation avec les services de direction (ressources humaines, finances) est trop complexe et décourage les agent·es. Le fonctionnement actuel des services centraux est source de trop nombreuses insatisfactions, engendrant **souffrance et turn-over des personnels**, affectant particulièrement les agent·es contractuel·les (55 % des BIATSS contre 29 % en moyenne dans les universités en France). Un audit interne, **impliquant les personnels concernés**, devra être mené pour déterminer les raisons précises des dysfonctionnements et proposer des mesures de simplification, d'amélioration des conditions de travail et de gain d'efficacité pour les usagers.

Démocratie et transparence. Comme nous l'avions dénoncé en 2019, les statuts de Grand Établissement d'UniCA ne garantissent pas un fonctionnement démocratique et collégial du **Conseil d'Administration (CA)**, lequel demeure

¹ https://la-ctes.org/wp-content/uploads/2022/01/CTES_Accord_de_Grenoble.pdf

² <https://univ-cotedazur.eu/msc-programs/programs>

souvent cantonné à un rôle de chambre d'enregistrement. De nombreuses décisions sont prises par un comité de pilotage, constitué essentiellement de membres nommés, alors que les stratégies de site et d'établissement devraient être définies par le CA et mises en œuvre par un comité opérationnel. Le statut des **ÉUR** devrait être réexaminé dans le but d'en garantir le fonctionnement démocratique, notamment en accordant un rôle plus important aux instances élues (CoSP), dont une sous-partie pourrait accomplir le travail confié aujourd'hui à un comité de pilotage constitué des membres nommés. Par ailleurs, il est impératif que soient prises en considération les recommandations des **instances représentatives du personnel** (CSAE, F3SCT)³, contrairement aux pratiques actuelles. La **distribution de primes** ne peut en aucun cas constituer une solution pérenne pour compenser la perte de pouvoir d'achat des agents du service public ou de statut précaire, et elle ne constitue qu'un pis-aller. Elle devrait être effectuée de la manière la plus égalitaire et transparente possible, dans la pleine reconnaissance de toutes les missions de service public, et au bénéfice de l'ensemble des personnels de l'université. À cet égard, le **dispositif d'intéressement** devra être profondément revu.

Efficacité. Les dossiers examinés par le **Conseil Académique** (CAC) sont trop nombreux pour être parfaitement évalués. Nous préconisons la scission du CAC en deux conseils statuant sur les dossiers de formation d'une part et sur les dossiers de recherche d'autre part, conseils qui se réuniraient en un unique conseil académique si besoin. Par ailleurs, nous préconisons que le CAC s'appuie le plus possible sur les évaluations disciplinaires du CNU afin de garantir une évaluation nationale des activités d'enseignement et de recherche par des experts du domaine, et écarter ainsi les risques de conflit d'intérêts. Dans la même logique, les **CPRH** (*Commissions Permanentes des Ressources Humaines*) devront être rétablies afin d'harmoniser les demandes de postes et de constituer les comités de sélection, en traitant simultanément des aspects formation et recherche. Les **rôles et attributions des vice-président-es et chargé-es de mission** (aujourd'hui 21) devront être clarifiés, dans le cadre d'une équipe plus resserrée, aux missions clairement définies et davantage présente aux cotés des laboratoires et des services.

Communication : moins d'affichage, plus de dialogue

Une part des moyens considérables que l'établissement consacre à sa communication, notamment externe, pour la « promotion de la marque Université Côte d'Azur », devrait être redéployée vers des sujets d'importance, comme l'information à destination des futur-es étudiant-es, la culture scientifique dans les lycées, etc. Une part des économies réalisées pourrait également soutenir l'amélioration du fonctionnement des services centraux, *via* des recrutements ou encore le soutien aux personnels BIATSS en place.

Afin que la bataille face au désengagement financier de l'État soit menée, en affirmant notre refus de formations initiales payantes financées par les usagers ainsi que la réduction des volumes horaires en présentiel de l'offre de formation ; en améliorant l'encadrement des étudiant-es, en particulier en Licence ; en privilégiant l'emploi statutaire pour le personnel enseignant comme administratif en fonction soutien et support ;

afin qu'un véritable dialogue social et écologique soit mis en place, qu'il permette d'éradiquer la souffrance au travail et que la communauté universitaire dans son ensemble soit engagée dans la transition sociale et écologique ; afin d'adopter une politique ambitieuse tournée vers le bien-être des personnels, le respect de leurs environnements et pour défendre une juste reconnaissance du travail de chacun ;

afin que la démocratie reprenne sa place dans notre université, que les conseils centraux constituent de véritables lieux de débats et de propositions où sont fixées les orientations de l'établissement ; que soient développés des outils de consultation de la communauté universitaire sur les enjeux importants d'orientation stratégique, écologique, d'utilisation des moyens financiers et du potentiel humain ; que la communauté puisse toujours être informée en toute transparence des décisions qui sont prises et qui engagent notre établissement ;

³ CSAE : Conseil Social d'Administration d'Établissement ; F3SCT : Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.